

Centre Pierre Bayle - Aménagement du deuxième étage - Approbation du projet

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le Centre Pierre Bayle accueille actuellement au rez-de-chaussée et au premier étage la médiathèque et des bureaux de la Direction des Bibliothèques ainsi que des associations.

Le projet consiste à aménager le deuxième étage du bâtiment pour accueillir la Direction Développement Culturel, des services de la Direction des Bibliothèques, l'Association Croque Livres ainsi que le studio du remplaçant du concierge.

Le projet sera réalisé en maîtrise d'oeuvre interne. Le contrôle technique sera assuré par VERITAS et la mission SPS sera assurée par PMM INGENIEURS CONSEILS.

Il est prévu de réaliser ces travaux en deux tranches :

- une tranche ferme comprenant l'aménagement des bureaux de la Direction Développement Culturel et les locaux de Croque Livres ainsi que l'espace mutualisé entre les deux Directions -salle de réunion, espace pour le personnel- en 2005/2006. Cette tranche représente l'aménagement de 722 m².
- une tranche conditionnelle comprenant des bureaux de la Direction des Bibliothèques ainsi que le studio du remplaçant du concierge en 2006 sous réserve de l'obtention des crédits. Cette tranche représente une surface de 120 m².

Les prestations proposées sont les suivantes :

- préservation de la pierre au sol dans les locaux de la Direction Développement Culturel et l'espace central avec recalage partiel des dalles afin de réduire le problème de planéité.
- changement des menuiseries souhaité par les futurs utilisateurs et la pose de stores intérieurs sur les fenêtres donnant sur la cour du bâtiment.
- isolation des murs extérieurs impliquant la dépose complète du chauffage pour une nouvelle installation.
- cloisonnement en placoplâtre revêtu d'une fibre de verre peinte. Une laine de roche sera posée dans les cloisons pour assurer une isolation phonique entre les bureaux. Pas de création de porte d'accès entre les bureaux.
- création de points de transparence dans la cloison de l'accueil secrétariat pour créer un appel vers ce bureau.
- réfection de l'intégralité de la cage d'escalier située en tête de bâtiment, donnant sur la rue Cusenier.

Le montant des travaux de la tranche ferme s'élève à 446 500 € TTC.

Prestations bâtiment	331 000 € TTC
Électricité	74 000 € TTC
Chauffage	30 000 € TTC
Contrôle Technique	8 500 € TTC
Coordinateur SPS	3 000 € TTC

Le montant estimatif pour le complément de mobilier et l'aménagement de la salle de réunion est de 18 000 €.

Le montant des travaux de la tranche conditionnelle s'élève à 89 600 € TTC.

Prestations bâtiment	70 000 € TTC
Electricité	14 000 € TTC
Chauffage	5 600 € TTC

Le budget prévisionnel global de l'opération est de 554 100 € TTC.

Cette opération sera financée sur deux exercices (2005 et 2006). 230 000 € sont inscrits au titre de l'exercice 2005 en tranches annuelles au chapitre 23.321.2313.509.33000. Il conviendra de compléter ce crédit sur 2006 pour mener à bien l'ensemble de l'opération.

Calendrier de l'opération :

- * Ouverture des offres le 17 juin 2005
- * Choix des titulaires le 1^{er} juillet 2005
- * Validation au Conseil Municipal du 7 juillet 2005
- * Début des travaux en septembre 2005
- * Livraison des locaux de la tranche ferme fin du premier trimestre 2006.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet et à autoriser M. le Maire à lancer les consultations en vue de sa réalisation,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de tout partenaire susceptible de participer à cette opération et à inscrire, à réception des notifications attributives, en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant, les sommes obtenues aux imputations correspondantes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.